



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES**

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE  
Bureau du foncier agricole

Affaire suivie par :  
Marie Chauvot  
Tél. : 01.60.76.32.40  
Fax. : 01.60.76.33.81  
Mél : [ddt-sea@essonne.gouv.fr](mailto:ddt-sea@essonne.gouv.fr)

**Commission Départementale de  
Préservation des Espaces Naturels  
Agricoles et Forestiers**

**Compte-rendu de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2016**

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 15 juin 2016, s'est réunie le 1<sup>er</sup> juillet 2016, à Villabé (91), sous la présidence de M. RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant la Préfète.

**1) Membres de la commission**

**1.1 Membres présents :**

- M. Yves RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant la Préfète de l'Essonne ;
- Mme Danielle ALBERT, représentant l'Union des syndicats des propriétaires forestiers d'Île-de-France ;
- Mme Élodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant la chambre départementale des Notaires de l'Essonne ;
- Mme Pauline CARRAÏ, représentant l'association « NaturEssonne » ;
- M. Jean-Luc CURAT, adjoint au maire de Saclay, représentant les maires ;
- M. Bertrand LIÉNARD, représentant la SAFER (voix consultative) ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest ;
- M. Denis MAZODIER, représentant l'association « Essonne-Nature-Environnement » ;
- M. Philippe MORCHOISNE, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest ;
- M. Robert SCHOEN, chef du service économie agricole par intérim, représentant la direction départementale des territoires.

**1.2 Pouvoirs**

- M. Pierre MARCILLE, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest, dispose d'un pouvoir de M. Nicolas HOTTIN, représentant des Jeunes Agriculteurs.

**1.3 Membres absents et/ou excusés :**

- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les établissements publics de coopération intercommunale ;
- M. Guy CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole représentant le Conseil Départemental de l'Essonne ;
- M. Didier HARDOUIN, représentant l'Union des syndicats Coordination Rurale d'Île-de-France Ouest ;
- M. Dominique HÉBERT, représentant le Réseau AMAP Île-de-France ;
- M. Thierry LANOE, représentant la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France ;
- M. Pascal MARTIN, représentant l'Office National des Forêts (voix consultative) ;

- M. Patrick OLLIER, président du Conseil de la Métropole du Grand Paris ;
- M. Fabien PIGEON, représentant les propriétaires de foncier agricole ;
- M. Olivier RUSSEIL, représentant l'INAO ;
- M. Christian SCHOETTL, maire de Janvry, représentant les maires.

## **2) Invités à titre d'expert**

- Mme Nina FERNANDEZ, représentant l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France ;
- Mme Julie OZENNE, du réseau AMAP Île-de-France ;
- Mme Sandrine TERRISSE, de la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest ;
- Mme Céline PLAT, M. Sébastien MAZIERES et Mme Marie CHAUVOT, de la direction départementale des territoires de l'Essonne.

## **3) Quorum et ordre du jour**

M. RAUCH constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Ordre du jour :

- a) Compte-rendu et fonctionnement de la commission : validation du compte-rendu de la séance du 12 mai 2016 ; le compte-rendu est validé.
- b) Étude du PLU de Gometz-le-Châtel ;
- c) Étude du PLU de Gif-sur-Yvette.

## **4) Ont présenté leur projet devant la commission :**

- PLU de Gometz-le-Châtel : M. Franck GAUDART (1<sup>er</sup> Adjoint au maire en charge de l'urbanisme), représentant la mairie de Gometz-le-Châtel et M. Olivier MAUPU, du bureau d'études Espace Ville ;
- PLU de Gif-sur-Yvette : Mme Brigitte BÂLE (Maire Adjointe chargée de l'urbanisme et de l'environnement) et Mme PONTONE Gaëlle (Directrice urbanisme et aménagement), représentant la mairie de Gif-sur-Yvette et Mme Gaëlle NICAISE, du bureau SIAM.

Le président de la CDPENAF,



Yves RAUCH

*Ce document est publié sur le site des services de l'État en Essonne :*

<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Consommation-d-espace-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-l-Essonne>